

# Allianz Thematica

Active is: Investir dans l'avenir

Réservé aux  
professionnels de  
l'investissement au  
sens de la Directive  
MIF

## Q&A – ANDREAS FRUSCHKI

### Q Pourquoi choisir l'investissement thématique ?

L'investissement thématique permet aux investisseurs de profiter de la croissance de segments passionnants de l'économie mondiale. À condition qu'elles soient correctement définies, ces thématiques se caractérisent par des mutations structurelles imputables aux mégatendances actuelles. Celles-ci modifient sensiblement la structure des flux d'investissement et en établissent de nouvelles. Les entreprises qui bénéficient de ces thématiques généreront probablement une croissance bénéficiaire supérieure et gagneront des parts de marché.

L'investissement thématique remonte aux origines de la gestion d'actifs : il exerce une fonction sociale en orientant les capitaux vers les segments offrant le plus fort potentiel de croissance.

Contrairement à l'utilisation d'indices de référence tournés vers le passé, l'investissement thématique n'est soumis à aucune contrainte au niveau des régions, des secteurs ou des capitalisations boursières et considère tout simplement les entreprises comme des gagnantes ou des perdantes. Les thématiques sont transparentes et

reposent sur des mutations structurelles observables et dont les investisseurs peuvent suivre l'évolution. Les thématiques offrent des propositions d'investissement intuitives. Chacune étant basée sur un scénario sous-jacent de croissance structurelle auxquels les investisseurs peuvent adhérer en fonction de leurs convictions personnelles.

### Q Quelle est la stratégie d'Allianz Thematica ?

Allianz Thematica est un fonds multi-thématique qui étudie les mutations structurelles, identifie les thématiques correspondantes et en sélectionne entre 5 et 7 parmi les plus attractives. Il ne s'agit pas d'un fonds de fonds. Allianz Thematica est également indépendant des fonds thématiques classiques d'Allianz Global Investors.

Dans le cadre de la gestion active de ce fonds, son gérant passe régulièrement en revue les thèmes existants et naissants et sélectionne la meilleure combinaison possible pour le compte de nos clients, en remplaçant les thèmes caducs par de nouveaux. Le portefeuille remplace généralement un ou deux thèmes par un afin de permettre aux clients de participer en toutes circonstances



Andreas Fruschki  
Co-gérant du fonds

« L'investissement thématique permet aux investisseurs de profiter de la croissance de segments passionnants de l'économie mondiale. »



Gunnar Miller  
Co-gérant du fonds

aux dernières innovations et tendances et de ne pas rester investis dans les thèmes arrivés à maturité.

Chaque thème est représenté dans le portefeuille par un panier de l'ordre de 15 à 30 valeurs sélectionnées dans un univers basé sur son exposition thématique et sur l'attractivité de ses fondamentaux.

Les univers des thématiques sont déterminés grâce au savoir-faire de nos experts qui savent identifier les entreprises bénéficiaires, et chaque valeur se voit attribuer une sensibilité de 1 à 3 : 3 pour les entreprises à 100 % bénéficiaires, 2 pour celles qui en bénéficient fortement et 1 pour celles qui en bénéficient peu. Allianz Thematica investit essentiellement dans des entreprises exclusivement exposées au thème (sensibilité de 3) ou dans les valeurs attractives (sensibilité de 2). Les entreprises faiblement bénéficiaires ne sont pas retenues.

## **Quels sont les atouts concurrentiels d'Allianz Thematica ?**

Allianz Thematica est un fonds plutôt unique en son genre. Il s'appuie sur une gestion active, non seulement de la sélection de valeurs, mais également de la sélection des thèmes que nous passons constamment en revue en remplaçant les thèmes caducs par de nouveaux. Nous investissons uniquement dans des entreprises exposées fortement ou à 100 % à chaque thématique.

Notre engagement en faveur de l'analyse fondamentale et notre expérience de plus de 10 ans en gestion de stratégies thématiques a permis à Allianz Global Investors de devenir un expert de cette approche d'investissement. Le concept de gestion du fonds Allianz Thematica repose sur notre expertise qui conjugue les meilleurs aspects de l'investissement thématique tout en évitant les risques qui lui sont propres.

Nos clients cherchent à obtenir une exposition aux tendances actuelles.

Ils peuvent manifestement atteindre cet objectif grâce à notre produit :

- efficacement diversifié (investi entre 5 et 7 thèmes);
- dont le choix du moment propice pour investir revient à notre équipe ; et
- qui offre une participation aux thématiques dont l'univers d'investissement n'est pas encore suffisamment large pour créer un fonds investi dans une seule thématique.

La diversité et la profonde connaissance de nombreux titres et segments de marché nous permet de savoir quelles sont les valeurs vouées à gagner et à perdre au sein de thèmes naissants. Peu de gérants d'actifs possèdent cette expertise et peuvent ainsi profiter d'un réseau tissé à l'échelle mondiale afin de réunir leur savoir-faire au sein d'un seul et même produit.

Les thèmes sont mondiaux et sectoriellement transversaux. C'est pourquoi les investisseurs ont besoin d'un gérant

d'actifs international qui possède une assise locale et qui est capable d'identifier les entreprises bénéficiaires au sein de chaque région. Notre division de recherche Grassroots® Research, qui occupe une place exclusive au sein d'Allianz Global Investors, regroupe 10 collaborateurs en interne, un réseau mondial de plus de 300 journalistes indépendants expérimentés et d'analystes de terrain, ainsi que de plus de 50 000 contacts au sein de l'industrie. Nous nous appuyons sur ce réseau pour bénéficier d'analyses de marché innovantes et de techniques de journalisme d'investigation pour identifier des tendances individuelles et sectorielles avant même que n'y parviennent nos concurrents.

Grâce à notre outil collaboratif interne Chatter, l'ensemble des analyses réalisées au sein de notre société devient une base de connaissances structurée et accessible : aucune donnée n'est ainsi perdue. Les centaines de professionnels de l'investissement échangent sur des milliers de valeurs de manière personnalisée. Nous obtenons ainsi une vision globale de chaque valeur qui interviendra dans les décisions d'investissement.

## **Comment sélectionnez-vous les thèmes et sur quoi reposent vos décisions de substitution des thèmes ?**

La composition du portefeuille est constamment passée en revue par l'équipe de gestion à l'aide du réseau d'analystes d'Allianz Global Investors, de Grassroots, des gérants de portefeuille et d'experts externes. Nous visons une composition équilibrée de thèmes qui trouvent leur origine dans chacune des quatre mégatendances que nous avons minutieusement déterminées : Innovation, Pénurie de ressources, Évolution démographique et sociale et Urbanisation.

S'agissant des nouveaux thèmes sélectionnés en portefeuille, nous nous appuyons sur nos analystes internes, nos experts externes et les leçons tirées à la suite de conférences afin de détecter de nouvelles tendances issues des changements réglementaires, de l'innovation ou d'une évolution des préférences des consommateurs. Chaque nouveau thème est étudié par l'équipe de gestion conjointement avec un expert interne au groupe. Une fois validé, un panier de valeurs est créé pour chaque thème et constitué d'entreprises bénéficiaires.

À partir des discussions de nos professionnels de l'investissement avec des centaines de dirigeants d'entreprises tout au long de l'année, nous sommes en mesure de déterminer si les nouvelles tendances se traduisent dans les faits par des changements de décisions budgétaires. La décision d'achat au sein d'une thématique n'est généralement prise qu'à partir du moment où nous avons vérifié que des décisions d'investissement réelles étaient prises. De cette façon, nous sommes capables de distinguer un concept hypothétique uniquement abordé dans les médias d'un thème qui résulte d'une réallocation de flux d'investissement tangibles au sein de l'économie réelle.

Nous savons que les thèmes évoluent par étape et nous cherchons à déterminer à quelle étape de son cycle de vie il

se situe. Le degré de maturité est un facteur pris en compte lors de la prise d'une décision de vente : plus un thème arrive à maturité, plus il est probable de stagner ou d'atteindre la dernière étape de son cycle de vie. Nous tâchons également d'identifier des catalyseurs macroéconomiques ou réglementaires, des événements ou des innovations de substitution qui influent sur l'étape du cycle de vie d'un thème et sur son attractivité relative. Parmi les indicateurs supplémentaires d'arrivée à maturité d'un thème figure le manque de prédisposition des décisionnaires à attacher une attention croissante à la thématique ou à allouer davantage d'actifs par rapport aux années précédentes. Nous collectons ce retour d'informations par le biais de notre plateforme de recherche à partir d'échanges avec les entreprises.

Les thèmes qui ne présentent pas une dynamique positive sont placés sur une liste de potentielles ventes et sont conservés uniquement si nous sommes en mesure d'identifier des catalyseurs imminents.

Nous allégeons ou soldons les thèmes dont le panier de valeurs se négocie à un niveau proche de son objectif de cours cumulé dès lors que nous constatons une détérioration des valorisations. En outre, les thèmes plus récents qui gagnent de la vigueur remplaceront généralement des thèmes plus anciens lorsqu'ils correspondent à la même thématique d'investissement sous-jacente.

## **Q Comment procédez-vous à la sélection des valeurs et comment décidez-vous de renforcer, d'alléger ou de vendre une position individuelle ?**

Un minimum de 15 valeurs dans chaque thème sont sélectionnées à partir du panier correspondant afin de nous assurer de couvrir l'ensemble de la thématique et de diversifier les risques individuels. Les valeurs sont sélectionnées en fonction de leur classement, qui tient compte du degré d'exposition à la thématique, du potentiel haussier du cours et d'une analyse propre à AllianzGI de la valorisation fondamentale. Ni les thèmes ni les valeurs ne sont statiques : ils sont constamment passés en revue et arbitrés en fonction des nouvelles informations dont nous prenons possession. Nous réalisons régulièrement une mise à jour automatique des valeurs afin de nous assurer que chaque thème est représenté par les entreprises qui en bénéficient le plus et dont les valorisations sont les plus attractives. Nous avons pour objectif de maintenir la taille de chaque position à moins de 100 points de base afin de minimiser les expositions individuelles.

## **Q Quelle est la composition de votre clientèle et à quels investisseurs votre fonds s'adresse-t-il ?**

Le fonds est parfaitement adapté à la clientèle de particuliers dans la mesure où il donne lieu à des discussions passionnantes sur les nouvelles thématiques qui intéressent ces clients et auxquelles ils souhaitent prendre part. La clientèle institutionnelle n'est pas en reste : en effet, Allianz Thematica est un fonds d'actions internationales long-only, efficacement diversifié et basé sur de fortes convictions (écart de suivi de 4 à 6 % par rapport à l'indice MSCI All Country). Par ailleurs, il est doté d'un bel historique de performance sur plus de 2 ans et d'un processus d'investissement très clair appliqué par un gérant expérimenté.

## Opportunités

- + Potentiel de performance élevé des actions sur le long terme
- + Potentiel de performance dans des investissements thématiques
- + Importante diversification sur un large éventail de titres
- + Des points de performance supplémentaires potentiels via l'analyse de titres et la gestion active
- + Possibilités de gains de change sur les classes d'actifs non couvertes dans la devise de référence de l'investisseur

## Risques

- Volatilité élevée des actions, risque de perte. La volatilité des parts du fonds peut être fortement accrue.
- Risque de sous-performance du thème d'investissement
- Participation limitée au potentiel de rendement des titres individuels
- Le succès de l'analyse des titres et de la gestion active n'est pas garanti
- Possibilités de pertes de change sur les classes d'actifs non couvertes dans la devise de référence de l'investisseur

### Avertissements :

Tout investissement comporte des risques. La valeur et le revenu d'un investissement peuvent diminuer aussi bien qu'augmenter et l'investisseur n'est dès lors pas assuré de récupérer le capital investi. Allianz Thematica est un compartiment de la SICAV Allianz Global Investors Fund, une société d'investissement à capital variable régie par les lois de Luxembourg. La valeur des actions libellés dans une devise différente de la devise de base peut être soumise à une volatilité fortement accrue. Cette dernière peut varier selon les différentes catégories d'actions présentes dans le compartiment. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Si la devise dans laquelle les performances passées sont présentées n'est pas la devise du pays dans lequel l'investisseur réside, l'investisseur doit savoir que, du fait des fluctuations de taux de change entre les devises, les performances présentées peuvent être inférieures ou supérieures une fois converties dans la devise locale de l'investisseur. La présente communication est exclusivement réservée à des fins d'information et ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Les fonds et les instruments mentionnés ici peuvent ne pas être proposés à la commercialisation dans toutes les juridictions ou pour certaines catégories d'investisseurs. Cette communication peut être diffusée dans les limites de la législation applicable et n'est en particulier pas disponible pour les citoyens et/ou résidents des États-Unis d'Amérique. Les opportunités d'investissement décrites ne prennent pas en compte les objectifs spécifiques d'investissement, la situation financière, les connaissances, l'expérience, ni les besoins spécifiques d'une personne individuelle et ne sont pas garantis. Les avis et opinions exprimés dans la présente communication reflètent le jugement de la société de gestion à la date de publication et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment et sans préavis. Certaines des données fournies dans le présent document proviennent de diverses sources et sont réputées correctes et fiables, mais elles n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. L'exactitude ou l'exhaustivité de ces données/informations ne sont pas garanties et toute responsabilité en cas de perte directe ou indirecte découlant de leur utilisation est déclinée, sauf en cas de négligence grave ou de faute professionnelle délibérée. Les conditions de toute offre ou contrat sous-jacent, passé, présent ou à venir, sont celles qui prévalent. Cette communication n'a pas été préparée sur la base des règles applicables prévues pour assurer l'impartialité des recommandations d'investissement ou de stratégies d'investissement et n'est donc pas soumise aux interdictions de traiter avant la publication desdites recommandations. La reproduction, publication ou transmission du contenu, sous quelque forme que ce soit, est interdite; excepté dans les cas d'autorisation d'Allianz Global Investors GmbH.

### Pour les investisseurs en Europe (hors de la Suisse)

Afin d'obtenir une copie gratuite du prospectus, des statuts de la société ou de règlements, de la valeur liquidative quotidienne des fonds, des derniers rapports annuels et semestriels et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) en Français, veuillez contacter la société de gestion Allianz Global Investors GmbH au pays de domicile du compartiment au Luxembourg ou la société de gestion par email au [www.allianzgi-regulatory.eu](mailto:www.allianzgi-regulatory.eu) ou par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessous. Les investisseurs autrichiens peuvent également contacter l'agent domiciliataire en Autriche Allianz Investmentbank AG, Hietzinger Kai 101-105, A-1130 Vienne. Merci de lire attentivement ces documents, les seuls ayant effet à l'égard des tiers, avant d'investir. Ceci est une communication publicitaire éditée par Allianz Global Investors GmbH, [www.allianzgi.com](http://www.allianzgi.com), une société à responsabilité limitée enregistrée en Allemagne, dont le siège social se situe Bockenheimer Landstrasse 42-44, 60323 Francfort/M, enregistrée au tribunal local de Francfort/M sous le numéro HRB 9340 et agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht ([www.bafin.de](http://www.bafin.de)). Allianz Global Investors GmbH a constitué une succursale en Grande Bretagne, France, Italie, Espagne, Luxembourg et aux Pays-Bas. Contacts et informations sur la réglementation locale sont disponibles ici ([www.allianzgi.com/Info](http://www.allianzgi.com/Info)).

### Pour les investisseurs en Suisse

Afin d'obtenir une copie gratuite du prospectus, des statuts de la société ou des règlements, de la valeur liquidative quotidienne des fonds, des derniers rapports annuels et semestriels et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) en Français, veuillez contacter la société de gestion Allianz Global Investors GmbH au pays de domicile du compartiment au Luxembourg, l'éditeur, le représentant en Suisse, l'agent domiciliataire BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale Zurich, Selnaustrasse 16, CH-8002 par voie postale ou par voie électronique à l'adresse indiquée ci-dessous ou sur [www.allianzgi-regulatory.eu](http://www.allianzgi-regulatory.eu). Merci de lire attentivement ces documents, les seuls ayant effet à l'égard des tiers, avant d'investir. Ceci est une communication publicitaire éditée par Allianz Global Investors (Schweiz) AG, [www.allianzgi.com](http://www.allianzgi.com), une société anonyme enregistrée en Suisse, dont le siège social se situe Gottfried-Keller-Strasse 5, 8001 Zürich, enregistrée au tribunal local de Zurich sous le numéro CHE-142.648.785 et agréée par l'Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés Financiers ([www.finma.ch](http://www.finma.ch)) et la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP) pour gérants de fortune actifs dans la prévoyance professionnelle.